

---

Adresse de la société populaire de Faverges (Mont-Blanc) qui fait part d'une fête civique en réjouissance de la liberté rendue aux hommes de couleurs et invite la Convention à rester à son poste, lors de la séance du 23 germinal an II (12 avril 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de Faverges (Mont-Blanc) qui fait part d'une fête civique en réjouissance de la liberté rendue aux hommes de couleurs et invite la Convention à rester à son poste, lors de la séance du 23 germinal an II (12 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) pp. 469-470;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1969\\_num\\_88\\_1\\_29571\\_t1\\_0469\\_0000\\_15](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29571_t1_0469_0000_15)

---

Fichier pdf généré le 30/01/2023

## 11

La société populaire de Damazan-le-Républicain (1), district de Castel-Jaloux, département du Lot-et-Garonne, annonce à la Convention nationale que les citoyens de cette commune ont consacré un temple à la Raison, et que, jaloux de subvenir aux besoins des défenseurs de la patrie, ils ont envoyé six quintaux pesans, en draps de lit ou en chemises; ils invitent la convention à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[*Damazan-le-Républicain*, 16 vent. II] (3).

« Nous n'avons plus de prêtres, Citoyens représentants, nous rendons hommage à la raison, nous lui avons consacré un temple. Nous nous y lisons les lois, et nous les expliquons à nos frères. Nous nous y instruisons et nous avons détruit le fanatisme et la superstition dans lequel nous entretenaient depuis si longtems ces charlatans. Oui, l'homme s'avisait lui-même, mais c'était faute d'instruction. Aujourd'hui qu'il sera instruit, qu'il saura réfléchir, on ne le trompera plus, on ne lui mentira plus impunément.

Nous adhérons toujours, Citoyens représentants, avec plus d'empressement à vos sages décrets, et nous surveillons qu'ils soient ponctuellement exécutés. Aussitôt que nous avons su les besoins des défenseurs de la patrie, nous avons de suite déposé sur son autel, de tout ce qui peut leur être nécessaire; nous venons d'y porter six quintaux pesant en draps de lit ou en chemises; regardez, Citoyens représentants, ces dons comme un hommage de notre amour pour l'humanité, et de notre attachement à la République une et indivisible. Nous voyons toujours, avec une nouvelle satisfaction que vous frappez fort les ennemis de la Révolution; restez, Citoyens représentants, à votre poste jusqu'à ce qu'ils soient tous anéantis. »

L. LARRIEU fils (*présid.*), GIRARD (*secrét.*),  
Timothée FORT.

## 12

Les administrateurs du district de Metz félicitent la Convention nationale sur la découverte des complots formés par les ennemis de la patrie, sur la punition exemplaire des coupables, et invitent la Convention à achever le grand œuvre qu'elle a si heureusement suivi jusqu'à ce jour.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[*Metz*, s. d.] (5).

« Et nous aussi nous répéterons avec la France entière: Vive la Convention nationale;

(1) Et non Damason-le-Républicain.

(2) P.V., XXXV, 160. B<sup>in</sup>, 23 germ. et 30 germ. (2<sup>o</sup> suppl<sup>4</sup>); *Débats*, n° 572, p. 408.

(3) C 297, pl. 1026, p. 24.

(4) P.V., XXXV, 160. B<sup>in</sup>, 16 germ.; C. Eg., n° 603, p. 98; *Débats*, n° 572, p. 407.

(5) C 300, pl. 1057, p. 31.

Vivent la Montagne et tous les Montagnards.

Voilà donc encore de nouvelles intrigues découvertes et déjouées tout à la fois, voilà encore une tête de l'hydre du despotisme qui vient de tomber sous votre massue. Nouveaux hercules, c'est à votre courage qu'il est réservé d'étouffer ce monstre et de venger le genre humain. En exterminant nos ennemis intérieurs, vous terrassez du même coup nos ennemis extérieurs.

C'en est fait, notre liberté est désormais assurée. Et, que pourra contre nous la horde des tyrans coalisés du moment que la perfidie n'existera plus parmi nous, et qu'une sainte conspiration nous réunira tous pour repousser leurs efforts. Achevez, Législateurs, la grande œuvre que vous avez si heureusement suivie jusqu'à ce jour, restez à votre poste, et de là dirigez nos bras comme nos cœurs; ils sont tout entiers à la patrie; ils sont tout à vous qui en êtes les pères, et ils seront invincibles. »

POUVIGNON (*présid.*), PÉCHAR (*agent nat.*),  
ROBERT, SIMON.

## 13

Les membres composant la société populaire de Faverges, département du Mont-Blanc, instruisent la Convention nationale qu'ils ont célébré une fête civique en réjouissance de la liberté rendue aux hommes de couleur; ils invitent la Convention à organiser promptement l'instruction publique, à punir tous les conspirateurs, et à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité d'instruction publique (1).

[*Faverges*, 20 vent. II] (2).

« Citoyens représentants,

Vous venez par un décret aussi sage que bienfaisant de rendre un nouvel hommage à la nature et à la raison. Les hommes de couleur viennent enfin d'être rendus à leurs droits. Continuez, Législateurs, à étonner l'univers par de pareils prodiges. Hâtez l'organisation de l'instruction publique, consolez les parens pauvres des défenseurs de la patrie; que partout il s'élève à la raison des monuments qui attend à la postérité la plus reculée, que la génération présente l'emporte sur toutes celles qui l'ont précédée. C'est à vous, courageux Montagnards, à vous à qui le plus grand, le plus sage des peuples a confié le soin de son bonheur, qu'il appartient de venger l'humanité des crimes de ses oppresseurs. C'est à vous, pendant que nos braves légions portent l'épouvante et la mort aux frontières, à faire tomber les têtes des traîtres et des conspirateurs, à décerner des récompenses à la vertu, des peines aux crimes et des couronnes à nos frères. C'est à vous à annoncer à tous les monstres ligués, contre nous, qu'ils n'obtiendront la paix que lorsque des monceaux de cendres auront couvert les trônes des rois et que leurs palais somptueux, ense-

(1) P.V., XXXV, 161. B<sup>in</sup>, 23 germ.; *Débats*, n° 572, p. 408.

(2) F 17<sup>A</sup> 1010<sup>A</sup>, pl. 4, p. 3034.

velis sous leurs décombres, auront été inondés des flots de leur sang impur et sacrilège.

Tels sont les vœux de la Société des sans-culottes de Faverges, tels sont les bienfaits que vous devez rendre à la terre, si vous voulez mériter qu'un jour elle ne produise sous vos pas que des fruits de reconnaissance. Dans l'attente d'aussi beaux jours, nous allons célébrer une fête civique à la raison en mémoire du décret immortel qui vient de nous donner un peuple de frères. Vous pouvez bien compter, Citoyens représentans, que dans nos transports d'allégresse, nous n'oublierons pas le refrain si cheri des républicains. Vive la République, Vive la Montagne. S. et F.»

J. EXERTIER fils (*président*), J. BLANC (*secrét.*).

## 14

Le citoyen Joseph Bensey, juge du tribunal du district de Fontenay-le-Peuple, envoie à la Convention nationale copie d'un contrat de 165 liv. de rente au capital de 6,602 liv., dont moitié appartient à un émigré, et l'autre est à lui, ainsi que trois années d'arrérages; il en fait don à la patrie, et le destine à l'habillement, à l'entretien d'un volontaire, en remplacement d'un de ses enfans mort à Maubeuge; il prie la Convention d'accepter sa démission de la place de juge.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de liquidation et au comité de salut public (1).

## 15

La société révolutionnaire et républicaine de Bois-Commun applaudit aux grands travaux de la Convention nationale, et l'invite à ne poser les armes que lorsque la tête du dernier des despotes annoncera, par sa chute, à l'univers, que la liberté n'a plus d'ennemis.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[*Bois-Commun, s. d.*] (3).

« Représentans du peuple français,

La République existe malgré les conspirateurs et c'est à votre fermeté inébranlable qu'est dû encore une fois le salut de la patrie. Vous avez beaucoup fait jusqu'ici, mais il vous reste encore une grande tâche à remplir; assurez à jamais la souveraineté du peuple, armez la France toute entière et qu'elle ne pose les armes que lorsque la tête du dernier des despotes annoncera par sa chute à l'univers que la liberté n'a plus d'ennemis. »

LAUMOSNIER l'aîné (*présid.*), MAUVOT (*secrét.*),  
FERRAND (*secrét.*).

(1) P.V., XXXV, 161. B<sup>in</sup>, 30 germ. (suppl<sup>t</sup>); J. Mont., n° 151; J. Sablier, n° 1255.

(2) P.V., XXXV, 161. C. Eg., n° 608, p. 99; Débats, n° 572, p. 407.

(3) C 300, pl. 1057; p. 32.

## 16

Le comité de surveillance de la commune de la Ferté-Bernard exprime à la Convention nationale combien les membres qui la composent ont été indignés en apprenant que des scélérats, masqués d'un faux patriotisme, conduisoient la patrie sur le bord de l'abyme; ils invitent la Convention à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*La Ferté-Bernard, 4 germ. II*] (2).

« Législateurs,

Vous sur qui reposent les destinées de la France, vous dont les travaux hardis cimentent l'édifice de notre liberté et la promettent un jour aux autres peuples, incorruptibles Montagnards, vous étiez donc sur le bord de l'abîme, des scélérats masqués d'un faux patriotisme avoient aiguisé leurs poignards sur l'or des tyrans coalisés; le tocsin de la contre révolution alloit sonner. Quoi! les insensés avoient donc oublié que vous étiez là, que vous veilliez pour le peuple, et qu'aussitôt qu'il connoitroit la vérité, la confiance qu'ils avoient usurpée disparaîtroit, ne leur laissant que le fer vengeur qui, du même coup doit trancher leurs trames et leur tête.

Nouvelles actions de grâces soient rendues au génie de la liberté, que tous les traîtres viennent ainsi échouer au pied de la Montagne. Nous avons aussi les yeux ouverts; ils parcourent le cercle que la loi a tracé autour de nous, comptez sur des vrais sans-culottes qui mettent tout leur espoir et leur amour en leurs représentans; ce n'est point au milieu de nous que vous découvrirez de ces infâmes vendus aux despotes, nous conspirons mais c'est contre les ennemis de la patrie, de cette patrie à qui nous sommes tout entiers sans aucun intérêt qui puisse avilir notre dévouement; nous sommes pauvres et pourtant nous vous avons adressé une renonciation aux indemnités accordées par la loi, assez de besoins appellent le sacrifice des citoyens. Que la liberté triomphe et riches par elles nous n'aurons rien à regretter. Restez donc, Pères de la liberté, à ce poste honorable où vous combattez chaque jour pour elle, et ne le quittez qu'après l'avoir sauvée de tous les dangers qui la menacent. »

CORBIN (*présid.*), JOUSSET (*secrét.*).

## 17

La société populaire, montagnarde et révolutionnaire de Gravelines annonce que les montagnards de cette commune viennent de dédier un temple à la raison, et ils félicitent la Convention nationale sur la découverte de la trame ourdie par les ennemis de la liberté, et applaudissent à ses travaux.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

(1) P.V., XXXV, 161. B<sup>in</sup>, 23 germ. et 28 germ. (2° suppl<sup>t</sup>); Débats, n° 572, p. 407.

(2) C 298, pl. 1041, p. 13.

(3) P.V., XXXV, 162. B<sup>in</sup>, 23 germ.; J. Sablier, n° 1254; Débats, n° 572, p. 407.